

Guide des cascades de glace de Grandes-Piles



Topo réalisé par Alexandre Labbé

Introduction

C'est dans les années 70 que les grimpeurs découvrent les voies d'escalade de Grandes-Piles le long de la route 155 à environ 45 minutes au nord de Trois-Rivières. On recense 19 voies dans le livre *Guide des cascades de glace et voies mixtes du Québec*. Plusieurs itinéraires font plus de 50m et sont d'un niveau modéré avec une vue incroyable sur la rivière Saint-Maurice. Le lieu devient donc un site incontournable en Mauricie.

Au début des années 2000, des tensions se créent avec les locaux et le service de déneigement, car les grimpeurs se stationnent le long de la route qui est très étroite. De plus, 9 voies deviennent interdites en raison de la création de la réserve naturelle de l'Envol qui banni l'escalade sur son territoire.

En 2022, le Club d'escalade et de montagne de la Mauricie (CEMM) et la FQME signent une entente avec la compagnie forestière *Solifor* qui détient le territoire où se situent les voies décrites dans ce topo. **Cependant, les voies entre Terrain de jeux et Ready mix demeurent strictement interdites**, car elles se situent dans la réserve écologique de *L'Envol*. Respectez cette consigne pour ne pas briser l'opportunité d'avoir de futures ententes. Des démarches avec le ministère de l'Environnement seront entamées par le CEMM et la FQME.

Finalement, en mars 2022, la municipalité de Grandes-Piles accepte que les grimpeurs se stationnent à l'intersection de la 4e avenue et de la route 155 dans un espace déneigé près d'une borne-fontaine qui peut accueillir 4 voitures. Ce nouveau stationnement et l'entente avec *Solifor* sont donc de bonnes nouvelles qui assureront la pérennité du site.

Pour se rendre

De Trois-Rivières, prendre l'autoroute 55 en direction nord. Vous arriverez à un rond-point. Continuez tout droit sur la route 155. Traversez le village de Grandes-Piles. Dès le kilomètre 10, vous verrez les falaises et les cascades de glace sur la droite du chemin.

Le stationnement

Il est **interdit de se stationner au pied des voies en bordure de la route**. La Sureté du Québec patrouille souvent et de nombreux grimpeurs se sont fait avertir ou remorqués.

Pour les voies ***Rêve d'Écosse, Amalgame, Jaunas et La voie sans nom***, il faut se stationner **à l'intersection de la route 155 et de la 4e avenue près d'une borne-fontaine** et marcher un kilomètre sur le long de la route 155 vers le nord pour rejoindre les voies (environ 15 minutes d'approche). Il rentre 4 voitures dans un espace déneigé en bordure de la 4e avenue. Cette rue est juste avant la pancarte du kilomètre 10 sur la gauche. Si le stationnement est déjà complet, vous pouvez vous stationner à l'église, ce qui rallonge la marche d'un peu moins d'un kilomètre.

Pour les voies ***Pomme de route, Les Lutins et Un air de rien***, il faut se stationner à la **halte routière** au kilomètre 14. Les voies sont toutes près de la halte.

Pour ***Grimace de bronze et La Mignone***, il faut aller au stationnement de la Crique des îles où il y a des graffitis sur une falaise juste avant la pancarte du kilomètre 15. Les voies sont directement à côté du stationnement.

Les voies

Les voies sont décrites en ordre du sud vers le nord. Elles sont toutes à l'est de la route et orientée vers le sud-ouest. La glace de certaines voies, dont *Amalgame*, cuit vite dû à l'exposition au soleil.



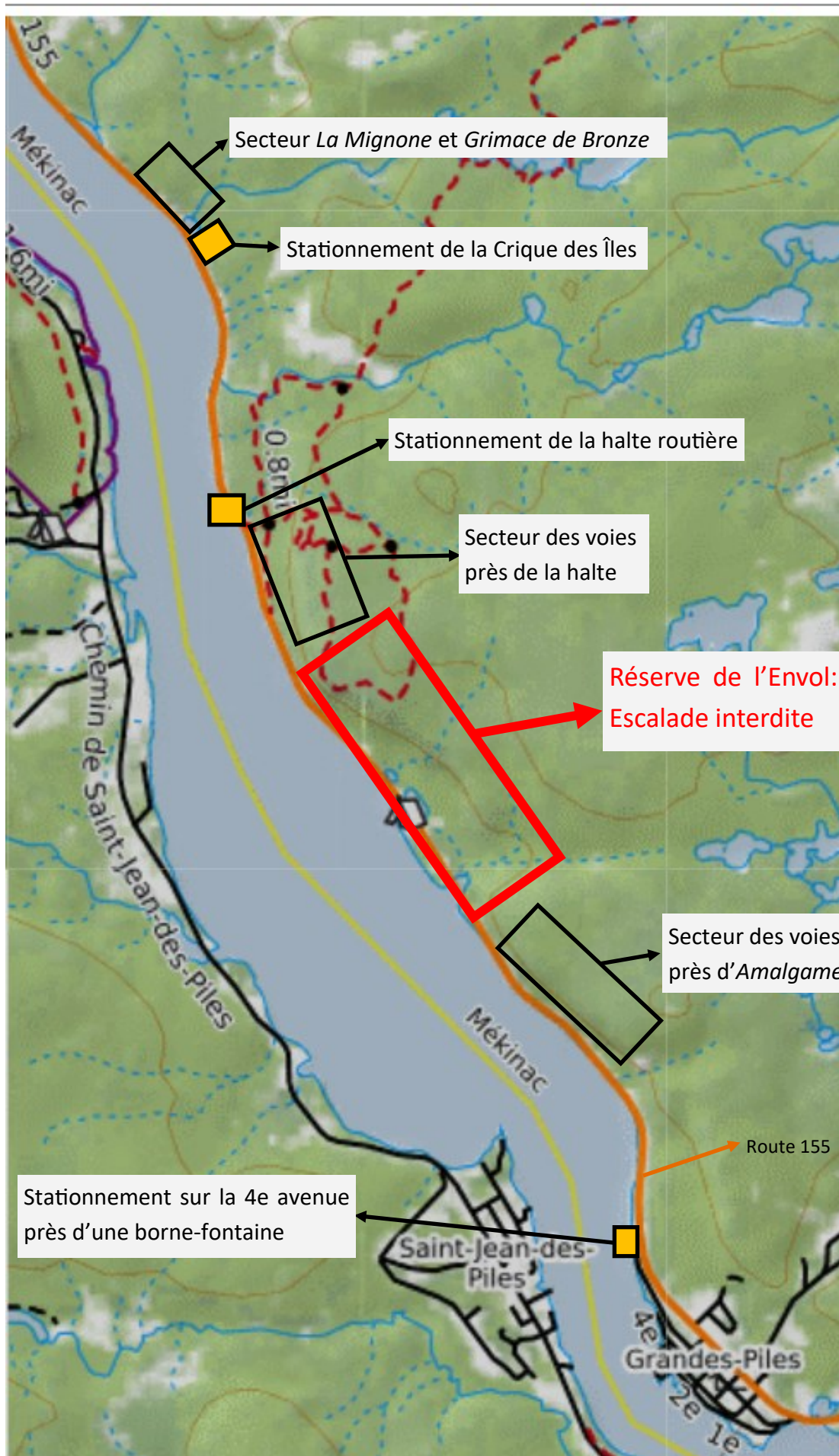
Stationnement sur la 4e avenue



Stationnement de la halte routière (Crédit photo Google street view)



Stationnement Crique des îles



Rêve d'Écosse, 80m, WI4, R

PA: Jean-Pierre Ferron, Bernard Mailhot et Philippe Pibarot, 1995

La voie *Rêve d'Écosse* est située environ au kilomètre 10,7 sur la route 155. Se stationner sur la 4e avenue (voir page 3). Il faut quitter la route et marcher dans une pente de neige en forêt sur environ 50m pour atteindre le pied de la voie. La grimpe débute dans un beau dièdre sur de la glace très mince. La protection est très marginale. On clippe la corde à de vieux pitons qui sont souvent sous la glace. On grimpe ensuite une cheminée, puis un ressaut de glace délicat. De là, on traverse vers la gauche dans la neige avant d'entamer le dernier ressaut. Possible de continuer dans un ressaut de glace appelé *In-somnie*, 25m, WI4 qui n'est pas toujours bien formé. La descente se fait en rappel double sur des arbres.



Crédit photo : Priscilla Henniaux

Amalgame, 120m, WI3

PA: Bernard Doth et Bruno Poirier, 1978

La voie *Amalgame* est située juste avant la pancarte du kilomètre 11 de la route 155. Elle débute à quelques mètres du chemin. Se stationner sur la 4e avenue (voir page 3).

La grimpe, longue de 120m, consiste à franchir de courts ressauts que l'on peut effectuer en 2 ou 3 longueurs. La coulée est très large, donc la possibilité de variantes est très intéressante avec des itinéraires plus faciles ou plus raides. La vue sur la rivière Saint-Maurice est impressionnante tout au long de l'ascension. On peut faire la totalité des relais sur les arbres. Lorsque l'on arrive en haut de la voie, à votre droite, il est possible d'ajouter une longueur d'environ 15m. Ou bien, sur la gauche, vous pouvez grimper des courts piliers.

Pour le rappel, 2 cordes de 60m sont nécessaires pour utiliser les deux stations de rappel aménagées sur les arbres.





La voie sans nom, WI3, 60m

La section du haut :

La voie *Sans nom* est située entre Jaunas et *Amalgame*. Elle est directement devant la pancarte du kilomètre 11 de la route 155. La voie débute à quelques mètres de la route. Se stationner sur la 4e avenue (voir page 3).

La cascade consiste à une coulée de glace très jaune de 60m que l'on peut effectuer en une ou deux longueurs. Le départ de la cascade est entrecoupé par un mur rocheux qui permet deux variantes au départ. Les deux variantes se rejoignent dans la section du haut avant le sommet. La variante de gauche est légèrement plus facile. Peu importe la variante choisie, la totalité des relais se fait sur arbres. Plus on monte, plus la vue sur la rivière Saint-Maurice est impressionnante.



Pour le rappel, utiliser la station de rappel aménagée sur un arbre.

Variante de gauche :



Variante de droite:



Jaunas, WI3 à 3+, 85m

PA : Bernard Doth et Bruno Poirier, 1978

La voie Jaunas est située juste après la pancarte du kilomètre 11 sur la route 155. Elle débute à quelques mètres de la route. Se stationner sur la 4e avenue (voir page 3).

La première section n'est pas très jolie. Il s'agit d'un passage de neige et de glace dans les arbres. Toutefois, elle permet de rejoindre un grand mur de glace aux possibilités variées. En suivant le creux à droite du mur supérieur, on peut garder un grade 3. Autrement, on peut affronter les parties plus soutenues. Les relais se font sur des arbres.

Pour le rappel, 2 cordes de 60m sont nécessaires pour utiliser les deux stations de rappel aménagées sur les arbres.



Secteur de la réserve de l'Envol (escalade interdite)

Le terrain de jeux, 60m WI3 à WI4

Interdit

Le gymnase, 20m, WI2 à WI4

Interdit

Émeraude, 70m, WI5+

Interdit

La voie des américains, 80m, WI3+

Interdit

Fernande, 30m, WI3 à WI5

Interdit

Petit Bouddha, 50m, WI4

Interdit

La Sainte-Trinité, 100m, WI4 à WI5

Interdit

L'archange, 45m, WI6, 5.4

Interdit

Ready Mix, 95m, WI5 à M7, 5.10

Interdit

Pomme de route , WI3+, 20m

Pomme de route est située entre le kilomètre 13 et 14 sur la route 155. Il s'agit d'un court ressaut de glace qui est très près de la route. Relais et rappel sur arbres. Se stationner à la halte routière (voir page 3).

Les Lutins , WI3, 10m

PA: Anne-Marie Cournoyer, Josée Dionisio et Jean-Pierre Ferron, 1994

C'est le rideau de glace tout près de la halte routière situé au kilomètre 14 sur la route 155. Relais et rappel sur arbres. Se stationner à la halte routière (voir page 3).

Un air de rien, WI4+, 40m

PA: L. Carle et Jean-Pierre Ferron, 1994

De la halte au kilomètre 14, on voit bien cette voie qui est plus haute dans la montagne. Il faut emprunter le départ du sentier national du Père Jacques-Buteux et bifurquer dans le bois jusqu'à la base de la cascade de glace. La marche d'approche est estimée à 20 minutes. Le départ de la voie est souvent en mixte délicat. On rejoint ensuite une pente de neige qui donne accès au dernier ressaut de bonne glace. Se stationner à la halte routière (voir page 3).



La mignonne, WI2, 25m

PA: Anne-Marie Cournoyer, Josée Dionisio et N. Tessier, 1994

Au kilomètre 15, il y a cette dalle de glace directement dans le stationnement. À faire avant la neige, car dès les premières accumulations, elle se transforme en pente de neige. Se stationner à la Crique des îles (voir page 3).

La grimace de Bronze, WI4, 25m

PA: Jean-Pierre Ferron et P. Fréneau, 1994

Du stationnement juste avant le kilomètre 15, remonter la 155 vers le nord pour moins de 30m. Dans le creux de la falaise sur la droite, on trouve cette cascade aux couleurs de bronze. Belle ambiance en retrait de la route, mais la glace est très cassante. Si on reste à gauche dans le 2e ressaut, la cascade se fait en WI3. Le relais et le rappel se font sur des arbres. Se stationner à la Crique des îles (voir page 3).

